

# Communiqué de presse

---

## Grand Paris Grand Est

Noisy-le-Grand, le 27 mars 2019

### *Michel Teulet quitte la présidence*

*Ce mardi 26 mars 2019, lors du Conseil de Territoire, Michel Teulet a annoncé aux conseillers territoriaux de Grand Paris Grand Est sa démission de la présidence de l'Etablissement Public Territorial, trois ans après son élection à l'unanimité des suffrages en janvier 2016.*

#### **Une gouvernance respectueuse des particularités locales**

« Une mise en commun de nos compétences, pour nous enrichir au contact les uns des autres » ; Michel Teulet a souligné l'intérêt du travail en commun des 14 villes pour construire des services publics de qualité pour les habitants. « Ce travail s'est fait dans un respect total des compétences des communes, conscient que je suis de l'attachement charnel de chaque maire avec sa ville qui doit rester le cœur de l'action publique de proximité »

#### **La structuration d'une administration**

Ces trois années ont constitué une période de travail intense pour structurer l'établissement public. A partir des effectifs de l'ancienne communauté d'agglomération Clichy-Montfermeil et des transferts des équipes des villes, Grand Paris Grand Est est devenu une administration compétente sur les domaines de la gestion des déchets, de l'assainissement et de l'eau, du développement économique, de l'aménagement du territoire, du renouvellement urbain, ainsi que de la politique de la ville et de l'habitat. Ces effectifs ont progressivement grandi de 50 à 200 agents pour constituer une organisation au service des 400 000 habitants et des 14 villes du territoire.

#### **De nouveaux services proposés aux habitants du Territoire**

Ces trois années ont été mises à profit pour développer de nouveaux services, en matière de collecte des déchets verts par exemple. En termes d'équipements, de nouvelles déchèteries pour l'ensemble des habitants sont en cours de construction également, et Michel Teulet inaugurer le 2 avril le premier nouvel équipement de Grand Paris Grand Est : la Maison du Droit située à Noisy-le-Grand. Cette structure a été construite en complément de la Maison de Justice et de Droit située à Clichy-sous-Bois, qui propose un accompagnement juridique et des permanences de professionnels. D'autres équipements suivront prochainement, comme par exemple le Pôle de Développement Entrepreneurial à Montfermeil en juin.

#### **Des économies réalisées**

La création du Territoire a de plus permis de réaliser des économies substantielles : ce sont en particulier 1,9 M d'euros par an qui ont été économisés grâce au marché intercommunal de collecte des déchets, ce qui n'est pas négligeable pour un territoire dont les recettes fiscales sont peu élevées comme c'est le cas pour Grand Paris Grand Est.

*« Ces trois années de travail ont été passionnantes, aux côtés d'une administration efficace et compétente. Ce sont aussi trois années intenses et je souhaite aujourd'hui pouvoir me concentrer sur les objectifs de politiques publiques de la ville de Gagny ».*

Michel Teulet a remercié en Conseil de territoire les élus pour leur confiance ainsi que chacun des agents de l'EPT pour le travail réalisé.

Il souligne l'intérêt du poste de Président qu'il laisse à son successeur ainsi que les responsabilités qui lui incomberont, au service de l'intérêt général et de l'amélioration du service public pour les habitants.

Un Conseil de Territoire extraordinaire se tiendra mi-mai pour l'élection du nouveau Président.

Michel Teulet continuera à accompagner le développement du territoire en prenant à cœur ses fonctions de Vice-Président.

---

## Contact

**Claire Listre**

Responsable de la Communication

01 84 81 06 26

[communication@grandparisgrandest.fr](mailto:communication@grandparisgrandest.fr)

